

Tasse à chocolat

<https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/tasse-a-chocolat-2018-010-0125/>

Collections / La Conquête à la fondation du Canada / tasse à chocolat





Licence CC BY-NC-ND 4.0

La tasse est complète; elle présente une cassure qui a été réparée avec de la colle. Elle est de forme circulaire. La paroi est évasée vers le haut, avec un léger étranglement à mi-hauteur, et elle est surmontée d'un bord au sommet ondulé. La paroi se courbe à sa base vers le fond, qui est plat. Elle repose sur un pied annulaire, dont le pourtour externe est en biseau; son point d'appui est exempt de glaçure. Elle est pourvue d'une anse verticale en forme d'oreille, dont la partie inférieure se termine en bouton allongé. La glaçure du fond, près de sa jonction avec le pied, a été essuyée. Il y a quelques petits grains de sable mêlés à la glaçure sur le fond interne. Il y a une marque imprimée en bleu sous le fond : C, soit un croissant hachuré. Il y a des nombreuses petites marques circulaires sur le fond interne. ; Le décor est moulé et appliqué par impression sous couverte (Transfer printed); il est de couleur bleue et du motif Fence (clôture). Le décor moulé est visible sur la paroi et sur l'anse. La moitié supérieure de la paroi présente des ondulations verticales. L'anse, qui a été moulée à part, est de forme ondulée avec un poucier au sommet : elle épouse la forme d'un serpent dont la tête se situe à l'extrémité inférieure. Le décor imprimé est visible sur la paroi externe, de même que sous le bord et sur le fond internes. Sur la paroi externe, il est réparti sur trois zones alignées. Le décor principal se compose d'une clôture faite de quelques sections : certaines sont droites, alors que les autres sont

disposées en zig-zag. Les sections de la clôture sont hachurées, et décorées au centre d'une petite ouverture trilobée. Un rocher borde la clôture à sa droite. Des tiges végétales feuillues et fleuries, d'échelles différentes, jouxtent la clôture, dont une longue tige qui s'étend vers la gauche; elles sont hachurées. À la gauche de la clôture s'étend une petite terrasse faite d'un trait ondulé et couverte d'herbages. Elle rejoint un long rocher à deux têtes, dont l'une est surmontée de trois arbres, alors que l'autre portion est surmontée de deux tiges végétales courbées de roseaux ou de bambous. L'autre zone consiste en une île de forme allongée et hachurée. Elle est surmontée d'une hutte au toit de paille bombé, et jouxtée de trois arbres, dont seul celui du centre présente du feuillage ou des épines; un rocher lobé borde l'île au niveau de l'eau. Des vagues faites de traits horizontaux viennent frapper l'île et le rocher. Au pied de l'île se démarquent un élément végétal stylisé et trois petits rochers émergeant. Au sommet de l'île volent deux oiseaux vus de profil vers la droite. Leurs corps sont allongés et leur ailes pointent vers le bas et l'arrière, bien que l'aile de l'un semble repliée. Le décor sous le bord interne est un ruban horizontal composé d'alvéoles et de demi-alvéoles placées en quinconce, garnies de tirets rayonnants et dont le centre est en réserve. Le décor sur le fond interne consiste en une fleur jouxtée de trois feuilles.

Numéro d'accession 2018.10.125

Fabricant / Éditeur John Wall, Thomas Flight

Date 1785

Matériaux céramique, porcelaine fine à pâte tendre d'Angleterre

Dimensions 5,8 x 9,545 cm

© Collection Pointe-à-Callière, fonds Paul-Gaston L'Anglais, 2018.010.0125

Photo de François Gignac

Exposé au musée